



Karaté Club de Ouistreham

SAISON : 2022/2023

Les cours débuteront : le lundi 5 septembre 2022

La date limite de remise du dossier complet est fixée au : **10 OCTOBRE 2022**
À partir de cette date, aucun participant ne sera admis sur le tatami sans dossier complet.

Pièces à fournir :

- Mineur : attestation sur l'honneur de réponse négative au questionnaire de santé
- Majeur: certificat médical de moins d'un an, avec précision de non contre indication à la compétition pour ceux qui l'envisage (sur le passeport de préférence et sur la feuille partie « certificat médical ») ou attestation sur l'honneur de réponse négative au questionnaire de santé si réinscription et certificat médical datant de moins de 3 ans
- Fiche d'inscription dûment remplie,
- Fiche licence dûment remplie et signée,
- Règlement (possibilité de 3 chèques)
- Adresse mail

COMPÉTITIONS : pour y participer, il faut impérativement détenir

- 1 passeport sportif valide,
- 2 licences dont celle de l'année en cours. (les demandes de passeport doivent être jointes à l'inscription).

Pour plus d'informations, joindre : André Sesboué : 06 71 59 35 53 ou kcouistreham@yahoo.fr

HORAIRES :

Karaté SHOTOKAN

- Enfants : 5 à 8 ans lundi 17h30-18h30 (Dojo Ouistreham)
- Enfants : 9 à 16 ans lundi 18h30-19h30 (Dojo Ouistreham)
- * samedi 18h00-19h30 (Dojo Ouistreham)
- (cours des adultes, les enfants sont acceptés)
- Ados (+ de 16 ans) et adultes : lundi 19h45-21h00 (Dojo Ouistreham)
- samedi 18h00-19h30 (Dojo Ouistreham)

TARIFS

KARATE SHOTOKAN

Adhésion	Ados + adultes (+16 ans)	Enfants 9 à 16 ans	Enfants 5 à 8 ans	licence
1er membre	1 ou 2 cours/semaine 132 €	1 ou 2 cours/semaine 111 €	1 cours/semaine 60 €	37,00 €
2ème membre	102,00 €	81,00 €	45,00 €	37,00 €
3èmemembre	81,00€	60,00 €	42,00 €	37,00 €

NB : La remise prise en compte pour une famille est par ordre d'âge (1er-2ème-3ème membre)

Fiche d'inscription 2022-2023

Licence fournie le : .../.../....

<p>Licencié(e) Nom : Prénom : Date de naissance : Adresse : Tél : Portable : E-mail : Personne à prévenir en cas d'urgence : Tél : Portable : Représentant légal : père – mère – tuteur*</p>
<p>Pour le licencié mineur, Autorisation parentale : Je soussigné père – mère – tuteur* de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autorise – N'autorise pas* la participation de mon enfant aux manifestations de la saison 2020/2021 organisées par la FFKDA et ses organismes déconcentrés (ligues et départements) et le KCO. • Autorise - N'autorise pas* la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les manifestations et à l'entraînement. • Autorise -N'autorise* pas le KCO à utiliser sur tout support de diffusion d'éventuelles photographies sur lesquelles le mineur apparaîtrait, prises lors de cours, stages, compétitions ou autres événement auxquels participe le KCO ou organisés par le KCO afin de promouvoir les activités du club. • Le KCO faisant sont possible afin de respecter les règles sanitaires concernant l'épidémie de COVID-19, il ne pourra être tenu pour responsable en cas de test positif sur un(e) de ses membres/pratiquant(es). <p>Tout licencié ayant un comportement qui serait contraire à l'esprit sportif, se verra expulser du cours voir du club sans pouvoir prétendre au remboursement de sa cotisation annuelle. Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé » : À le Signature :</p>
<p>Pour le licencié majeur : Je soussigné</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autorise -N'autorise* pas le KCO à utiliser sur tout support de diffusion d'éventuelles photographies sur lesquelles j'apparaîtrai, prises lors de cours, stages, compétitions ou autres événement auxquels participe le KCO ou organisés par le KCO afin de promouvoir les activités du club. • Le KCO faisant sont possible afin de respecter les règles sanitaires concernant l'épidémie de COVID-19, il ne pourra être tenu pour responsable en cas de test positif sur un(e) de ses membres/pratiquant(es). <p>Tout licencié ayant un comportement qui serait contraire à l'esprit sportif, se verra expulser du cours voir du club sans pouvoir prétendre au remboursement de sa cotisation annuelle. Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé » : À le Signature :</p>
<p><input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur de réponse négative au questionnaire de santé pour le licencié</p> <ul style="list-style-type: none"> • mineur • majeur si réinscription et certificat médical datant de moins de 3 ans <p>ou</p> <p><input type="checkbox"/> Certificat médical : à faire remplir obligatoirement par le médecin pour valider son inscription (en plus du passeport).</p> <p>Je soussigné docteur :exerçant à certifie avoir examiné : et n'avoir constaté à cette date aucune contre-indication à la pratique du karaté et à la compétition.</p> <p>Fait àle..... Signature et cachet :</p> <p>Nb : lorsque le médecin ne reconnaîtra aucune aptitude au consultant, il ne délivrera pas de certificat. Aucune demande de licence ne sera effectuée sans certificat médical valide (cf : règlement FFKDA)</p>

Règlements : Possibilité de régler par chèque en 3 fois

Montant à régler :€

Espèces : €

Chèques : 1^{er} chèque € 2^{ème} chèque € 3^{ème} chèque €